

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 33 (1961)

Heft: 12

Artikel: En marge de l'Exposition du logement économique

Autor: Lonchamp, Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En marge de l'Exposition du logement économique

par Jacques Lonchamp, architecte

11

Curieux de savoir le pourquoi et le comment des choses, j'ai observé pour vous l'activité d'un atelier d'architectes. Je vais vous dire ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu.

Tout d'abord, j'ai été frappé: ils parlaient beaucoup et ils ne dessinaient pas grand-chose. J'ai compris qu'ils préparaient les plans d'un immeuble d'habitation à loyers modérés. Jamais je n'avais pensé qu'il y avait tant de choses à dire. Je n'ai pas toujours bien compris, ils ont un langage à eux, on ne comprend pas toujours le sens qu'ils donnent à certains mots.

Je vais essayer de vous décrire ce que j'ai vu faire et comment ils s'y sont pris. Bien entendu, c'est un résumé, parce que je suis venu souvent, ça a duré des semaines, des mois: il y avait des changements, des avis dont on devait tenir compte, parfois même des coups d'éponge effaçant tout.

Des plans ou des bouts de plans, des esquisses, recouvraient les tables et les murs. On parlait meubles. Ces plans semblaient presque arrêtés. Dans les appartements qu'ils avaient dessinés, ils essayaient de placer les meubles. Les surfaces des pièces étaient déterminées. Ils ont pris un catalogue de dimensions et ont dessiné les meubles aux formats moyens indiqués par le catalogue. Ça n'allait pas trop mal. On pouvait mettre le lit contre une paroi, il restait de la place pour une armoire, même une commode, et puis dans un coin une chaise; la porte pouvait s'ouvrir à l'équerre, la fenêtre aussi. Sourires sur tous les visages, satisfaction!

Un trouble-fête a fait remarquer que bien des locataires auraient des meubles de formats bien différents. Il s'était renseigné lui-même pour son mobilier et les dimensions des meubles étaient en général bien plus importantes. Ils ont discuté! Il y en a un qui a dit: «On s'en fiche, ils n'auront qu'à se débrouiller», mais c'est celui-là même qui, revenu au calme, a téléphoné à la Maison X pour lui demander quelle longueur avait le lit double avec les tables de nuit attenantes dans un modèle courant, en combien de morceaux se démontait l'armoire... un téléphone d'un quart d'heure... tout juste à la limite du casse-pieds. Après ça, ils ont découpé des morceaux de papier qui correspondaient aux meubles. Ils n'étaient pas contents, ça n'allait pas. La porte arrivait dans l'armoire, la table de nuit d'un côté empêchait d'ouvrir l'armoire, de l'autre côté il aurait fallu rentrer son ventre pour passer... Que faire? Tout agrandir? «Impossible, le responsable du coût lève les bras au ciel, nous sommes au plafond des loyers admissibles.» Bien... ils ont décidé de chercher de

nouvelles distributions. J'ai été très étonné du nombre de possibilités qu'il y avait: chaque fois je me suis dit: «Ça y est, ils sont au bout du rouleau...» Mais non, ils trouvaient quelque chose de différent. Mais j'ai compris que chaque solution impliquait une façon de vivre dans l'appartement et qu'ils étaient livrés à eux-mêmes pour les apprécier. Ils ont bien examiné des revues professionnelles où étaient dessinés de nombreux exemples, mais ils n'étaient pas tous d'accord. Chacun évoquait sa façon de vivre, ses goûts personnels: moi, je mange dans le hall, c'est plus commode... ma femme ci..., mon gamin ça..., les voisins...

En moi-même, j'ai pensé qu'il fallait constater que les mœurs et les conditions d'habitat de n'importe quelle bête ou bestiole étaient beaucoup mieux connues que les nôtres. J'ai évidemment tout de suite tempéré mon jugement en pensant à l'évolution si rapide de notre genre de vie et des modes et qu'une abeille, même si elle s'est posée un instant sur la première page de «Maisons et Jardins», ne changera pas d'un dixième de millimètre l'hexagone incomparable de sa cellule.

Finalement, ils ont réussi à se mettre d'accord. Ils ont arrêté quelques principes qui leur paraissaient défendables: orientation, différenciation des activités et des pièces, circulations intérieures, recherche de l'intimité pour certaines pièces, etc. Je ne peux pas vous dire si c'est juste, mais cela a été fait consciencieusement.

Toujours est-il que sur le dernier dessin, ces tonnerres de meubles n'entraient toujours pas!

Alors, à l'unanimité, ils ont déclaré «qu'il y avait un nœud». Pour cette fois, ils étaient tous d'accord.

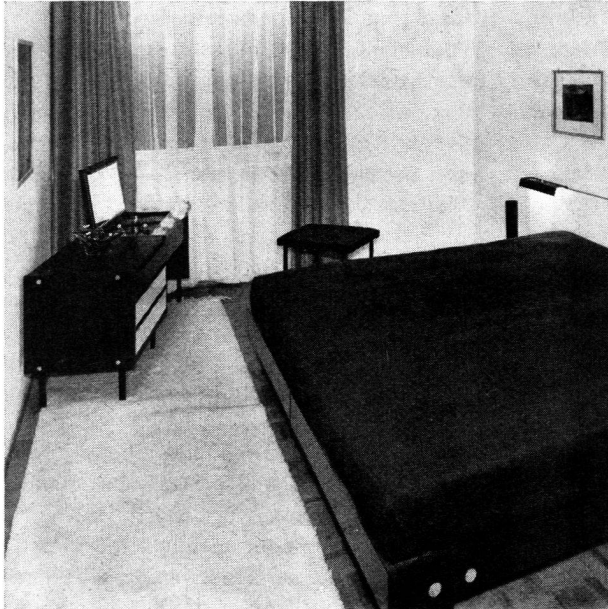
Il faut que je résume ce qu'ils ont dit, parce que cela a duré longtemps; ils ont tout remis en cause, toute la civilisation y a passé. Ils ont dit:

- qu'en général les meubles offerts dans le commerce s'adaptaient mal aux formes et aux dimensions des pièces des appartements construits avec l'aide des pouvoirs publics, pour lesquels les directives prévoient pourtant des surfaces minimum fort raisonnables;
- que peut-être les constructeurs de meubles n'étaient pas au courant des conditions de la construction des habitations et que cela était regrettable;
- que le locataire séduit par les dessins publicitaires qui évoquent des pièces longues comme des jeux de quilles achète des meubles qui n'entrent pas dans l'appartement réel, ou qui, par leur volume, étouffent toute la pièce;
- que les locataires qui ont réussi à adapter leurs meubles à leur appartement rencontreront probablement de grandes difficultés à leur prochain déménagement;
- que, trop souvent, on pouvait constater que les gens aux ressources les plus modestes achetaient les meubles les plus volumineux (peut-être s'agit-il d'une compensation);
- que les locataires ne tiraient pas assez parti des appartements mis à leur disposition et que l'arrangement malheureux des meubles fichait par terre la meilleure disposition d'appartement (tel ce secrétaire vu dans une cuisine);
- qu'il n'y avait pas que les meubles achetés qui entraient en ligne de compte, mais aussi les meubles hérités... et que ce serait un gaspillage de s'en débarrasser.

Appartement de trois pièces et demie présenté à l'exposition

12

Photos 1, 3, 4, 5, 6, Ch. Vuillemin
Photo 2, Centre photo FAL



1 Chambre des parents

(Suite de la page 11.)

Après ce flot de constatations amères, ils se sont sentis soulagés. Je dois vous dire que pour exprimer tout cela, ils ont pas mal juré. C'est admis chez les architectes, du moins à l'atelier...

Puis, presque sans transition, ils sont venus à évoquer un monde meilleur (entre-temps, l'apprenti avait apporté le café et les croissants):

- Les bâtiments n'auraient plus des dimensions imposées par le respect d'un règlement strict, mais seraient créés en fonction d'un aménagement d'ensemble. La composition des appartements conditionnerait les volumes bâtis. Les répercussions de l'un sur l'autre seraient appréciables, déterminées. Le mobilier à son tour s'intégrerait dans cet engrenage d'ordre.
- Les constructeurs de meubles auraient mis au point

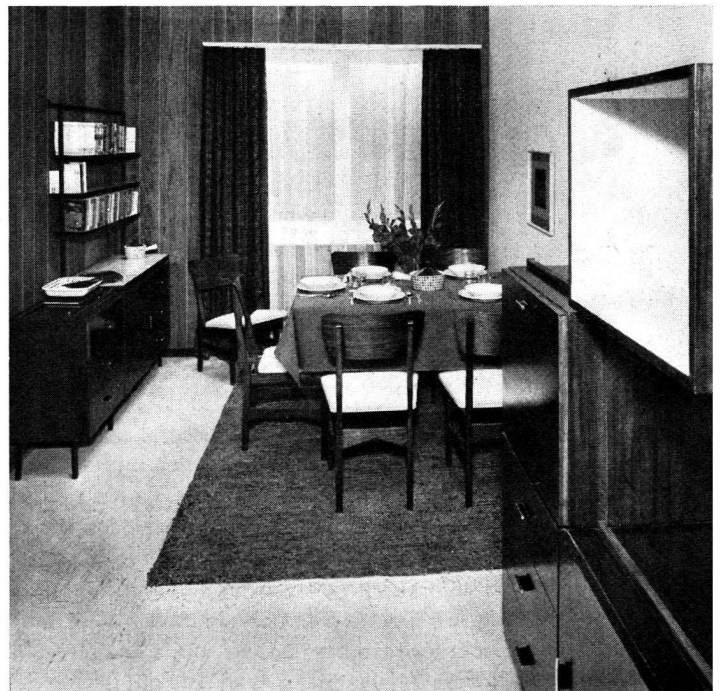


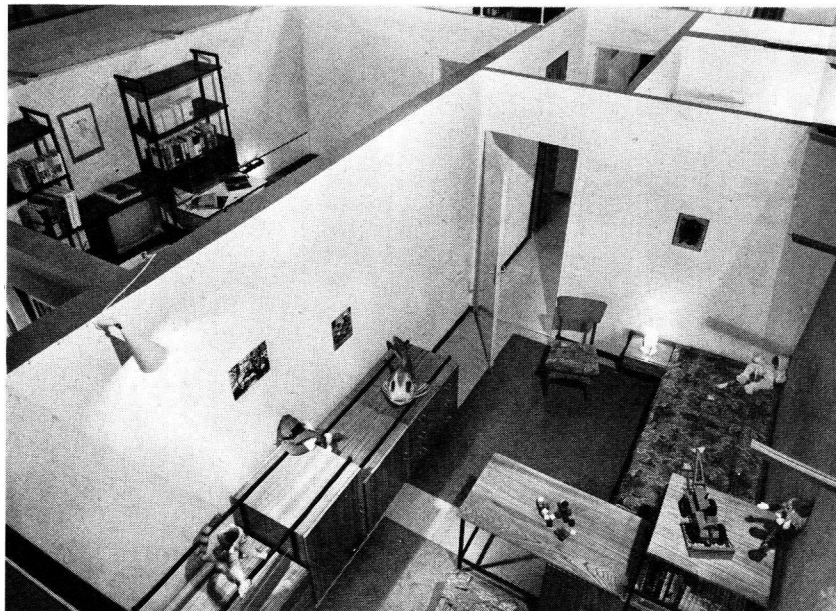
2 Salle de séjour

des meubles de dimensions rationnelles, de bon goût, accessibles à tous les portefeuilles. Ces meubles, par leur conception même, seraient adaptables à différentes dispositions. Le changement d'appartement ne serait plus un drame. Chacun pourrait même composer son intérieur avec originalité.

- Ces meubles de bon goût ne vieilliraient pas trop, il ferait bon les hériter.
- Les différents fabricants de meubles, cherchant à atteindre ce même but, créeraient des meubles d'un même style.
- De leur côté, les architectes prévoiraient des agencements fixes simplifiant l'ameublement ultérieur: agen-

3 Coin à manger





4 Chambre d'enfant et séjour

cement complet des cuisines, des penderies, réduits, etc.

- Les éducateurs s'appliqueraient, lors de la scolarité, à éveiller l'intérêt et la sensibilité des adolescents à «l'art d'habiter».
- Cette heureuse coordination serait un facteur d'économie permettant de construire et d'agencer mieux avec autant d'argent.

Je suis parti en tapinois, comme j'étais entré, et je me suis senti réconforté par ce que j'avais entendu en dernier. Pourquoi? Parce que j'ai tout d'un coup réalisé qu'au travers des discussions de cet atelier, transpirait une préoccupation: le bonheur des autres.

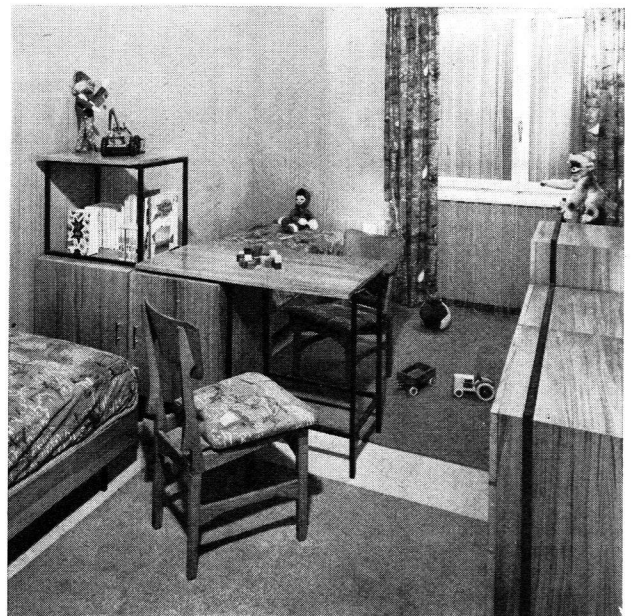
(Gazette de Lausanne.)

5 Cuisine et hall-coin à manger



Architecte: J. Lonchamp

Les mobiliers que nous présentons ici ont été créés par les deux maisons suivantes:
Salle de séjour, chambre des parents:
Dufour Frères SA, Chavannes-Renens
Coin à manger, chambre d'enfant: Schmied Frères, Lausanne



6 Chambre d'enfant

Une déclaration de la Maison Dufour créatrice du mobilier de la chambre à coucher

Pendant l'exposition, plusieurs journaux se sont indignés du prix exagéré de la chambre à coucher. On a articulé un prix de 4000 fr.; c'est évidemment pure fantaisie. Nous n'avons créé que le prototype de cette chambre et n'avons ni calculé, ni indiqué de prix de vente, notre entreprise étant actuellement dans l'impossibilité d'organiser une production en série. Que le prototype ait coûté 4000 fr., c'est probable, mais le prix de revient d'une création est toujours beaucoup plus élevé que le prix de vente d'un modèle fabriqué industriellement.

On pourrait ajouter encore que, pour faire des comparaisons, il est utile de tenir compte de tous les éléments d'un prix, de ne pas opposer, par exemple, une chambre à coucher nue, sans literie, à une installation complète, avec sommiers, matelas, couvre-lits et lampes de chevet.